

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SECRETARIAT PROVINCIAL

Usumbura, le 15 juin 1959.

N° 091/04569.

N° 2842	Sec-8
DATE	3/7/59
TRAITÉ P. R.	AG
VISAS	

Transmis copie pour information à :
- Monsieur le Résident du Ruanda à Kigali ;
- Monsieur le Résident de l'Urundi à Kitega.

A Monsieur l'Administrateur de Territoire (tous).

RUHENGEM

OBJET : Hommage à
S. A. R. le Prince Albert.

Monsieur l'Administrateur de Territoire,



En application de la circulaire ci-jointe - que je vous saurais gré de faire distribuer dans les boîtes postales de votre Territoire -, j'ai l'honneur de vous faire tenir, en annexe, 6 carnets bilingues de libellés de remerciements et 6 listes de souscription destinés à recueillir les dons devant servir à offrir un cadeau nuptial à S. A. R. le Prince Albert de Belgique.

Dès que les fonds auront été recueillis dans votre Territoire, je vous serais reconnaissant de bien vouloir les verser au compte mentionné dans la circulaire et d'en aviser en même temps M. Christian VERTONGEN, boîte postale 165 à Usumbura, Secrétaire-Trésorier du Comité du Ruanda-Urundi.

Pour le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Le Secrétaire Provincial f. f.,
E. DUCARME.

2609/Sec 8

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint les listes de souscriptions et de vous retourner les carnets remplis et mes concernant le Cadeau Nuptial à S. A. R. le Prince Albert de Belgique.

Le montant total récolté est de 7.360 francs pour lesquels vous voudrez bien trouver ci-joint un chèque à 1000 francs et un chèque à 500 francs.

Le solde de 5860 francs moins 15 francs de frais vous est envoyé ce jour par mandat postal.

D